

ÉTUDE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

Une étude d'interprétation a été menée de juin 2014 à avril 2015 avec pour objectif la conception d'un scénario d'interprétation autour de la Dolce Via.

En partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche, cette étude a permis tout d'abord de réaliser un état des lieux et de recenser les potentiels d'interprétation du patrimoine en concertation avec les acteurs locaux.

Le thème central retenu s'articule autour des ingéniosités : train, culture, relief, eau...

Un travail sur la conception des mobiliers d'interprétation et leur contenu a été réalisé et permettra d'ici quelques mois d'offrir aux usagers une manière ludique et vivante de découvrir la Dolce Via.



LA LIGNE SEPT

Afin d'offrir un service adapté aux cyclistes parcourant la Dolce Via, la ligne 12 du transport départemental **Le SEPT** (Valence-Le Cheylard) est équipée cette année d'un deuxième porte vélo du 1er avril au 30 novembre.

Ce service est proposé gratuitement sur réservation au 04 75 29 11 15.

Cette dépense d'équipement a été réalisée par les Communautés de communes Val'Éyrieux (CCVE), du Pays de Lamastre (CCPL) et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) en partenariat avec le Département de l'Ardèche.

le Sept

LA MARQUE ACCUEIL VÉLO

Dans le cadre du Schéma Départemental Vélo, l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche (ADT) a souhaité développer et qualifier une offre pour un accueil adapté des cyclotouristes.

Pour cela, elle s'est appuyée sur le référentiel national et la marque "Accueil Vélo" et a conventionné avec France Vélo Tourisme (organisme national de promotion du tourisme à vélo, propriétaire de la marque Accueil Vélo) pour le déploiement exclusif sur l'ensemble du territoire ardéchois.



Par ailleurs, la promotion assurée par l'ADT autour de l'offre Vélo s'articulera autour des acteurs porteurs de la marque Accueil Vélo et ce dans un souci de cohérence, de crédibilité et de lisibilité de la promesse faite aux clientèles vélo.

Parmi les prestataires qui seront labellisés, les hébergeurs ont été les premiers à être sollicités pour prétendre être en mesure d'accueillir dans les meilleures conditions ces clientèles dans leur hébergement et obtenir la marque.

Accueil Vélo : Deux critères discriminants, un référentiel qualité !

• La marque Accueil Vélo est attribuée aux hébergements touristiques classés selon les normes nationales propres à chaque catégorie. Pour les types d'hébergements ne disposant pas d'un classement réglementaire, l'établissement candidat à la marque Accueil Vélo doit être labellisé (selon les chartes de qualité référencées par l'ADT de l'Ardèche).

• L'hébergement doit se situer à moins de 5 km de la Dolce Via.

La labellisation s'adresse également aux loueurs professionnels de vélos et aux Offices de Tourisme se situant à moins de 5 km de la Dolce Via.

Pour toute question sur la démarche de labellisation Accueil Vélo :

Contact : Christophe NURY (ADT) 04 75 64 93 11 - christophe.nury@ardeche-guide.com

CONTACTS

Béatrice MAIRE

Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche
Tél. 04 75 64 07 07

beatrice.maire@privas-centre-ardeche.fr



Marie-Pierre BARTHÉLÉMY

Communauté de communes
du Pays de Lamastre
Tél. 04 75 06 07 42

office-de-tourisme-lamastre@orange.fr



Romain SCHOCKMEL

Communauté de communes
Val'Éyrieux
Tél. 04 75 30 45 81

r.schockmel@valeyrieux.fr



Lettre d'information n°01

Actualités de la Dolce Via à destination des prestataires touristiques, communes et partenaires institutionnels

2015

LA DOLCE VIA, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La DOLCE VIA, est une voie douce aménagée sur l'ancienne voie de chemin de fer départemental (CFD) qui s'étend sur 90 km de la Voulte-sur-Rhône à Saint-Agrève et du Cheylard à Lamastre.

Ce projet de développement touristique, initié en 2010, répond à plusieurs enjeux :

- Offrir une infrastructure de qualité répondant à une demande nationale et internationale.
- Permettre localement des déplacements doux et sécurisés.
- Accroître la fréquentation touristique et générer des retombées économiques pour le territoire.
- Accroître l'attractivité et l'image du territoire.

Cet itinéraire possède une vocation patrimoniale forte et une diversité paysagère, qui sont des atouts incontestables pour mener à bien ce projet de valorisation.



UN PROJET STRUCTURANT ET À FORT POTENTIEL

Le projet d'aménagement et de valorisation de la Dolce Via s'inscrit dans une démarche globale et à long terme.

La priorité est la finalisation des aménagements afin de rendre praticable et sécuriser l'ensemble de l'itinéraire.

Aussi, il s'agira de permettre des connexions avec les trains touristiques (Trains du Velay, Train de l'Ardèche) et la ViaRhôna (Véloroute du Lac Léman à la Méditerranée), afin d'optimiser les potentiels et développer des produits touristiques en lien avec les prestataires locaux.

VOIES DOUCES D'ARDÈCHE

En 2011, le Département a adopté un schéma en faveur du vélo afin de favoriser les modes de déplacement doux, sécuriser les itinéraires et accroître le confort des usagers. La Biclette est l'emblème des voies douces d'Ardèche officielles.

La Dolce Via a donc intégré le réseau départemental de voies douces.



UN COMITÉ D'ITINÉRAIRE « DOLCE VIA »

Les Communautés de communes Val'Éyrieux (CCVE), du Pays de Lamastre (CCPL) et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) ont créé un Comité d'itinéraire à l'échelle de la Dolce Via afin de travailler ensemble sur le développement de cette voie douce.

Le comité s'articule autour de 3 axes d'intervention :

Infrastructures et signalisation / Services aux usagers / Promotion-commercialisation, et réunit l'ensemble des partenaires institutionnels, ainsi que les offices de tourisme.



Objectifs et Actions 2015

Une convention de partenariat a été établie entre les trois collectivités et permet de fixer des objectifs annuels à travers un plan d'action. Dès cette année, des actions communes sont co-financées en matière de communication (site Internet, document de promotion, d'information...), d'animation, d'outils d'aide à

la décision (SIG...) de partenariats (transports, trains touristiques, ViaRhôna...), de valorisation (patrimoine), d'équipement (porte vélo du second car de la ligne Sept) et de développement économique (identification d'opportunités foncières...).

Responsable de la publication : Communauté de communes Val'Éyrieux • Comité de rédaction : Comité d'itinéraire Dolce Via - Crédits photos : Communauté de communes Val'Éyrieux, D. Collet - Graphisme : Denis Collet - Lys (07)

Itinéraire aménagé avec le soutien financier de :



- Légende**
- Itinéraire "La Dolce Via"
 - - - Itinéraire en projet
 - Rivière Eyrieux
 - ViaRhôna
 - Office de tourisme
 - Village de caractère
 - Parking
 - Barrière pour véhicules motorisés
 - Voies partagées

AMÉNAGEMENT ET SIGNALÉTIQUE

En 2015, 55 km de voie douce ont été aménagés et sécurisés.
 Deux autres tronçons seront aménagés dès 2016 :
 Les Nonières - Lamastre : 12 km. Le Cheylard - St-Martin-de-Valamas : 8,5 km.
 Le dernier tronçon de 17 km reliant St-Martin-de-Valamas à St-Agrève ainsi que la liaison avec la ViaRhôna seront finalisés en 2017.

Afin de réguler la circulation des véhicules motorisés, tout en prenant en compte l'accès des riverains, certains tronçons ont été coupés (devenant des voies sans issue), d'autres ont été réservés aux modes doux (barrières spéciales).

Une signalétique spécifique a été créée afin de sensibiliser les usagers sur le partage de la voie douce. Ce panneau sera visible à terme sur l'ensemble de l'itinéraire et concerne aussi bien les véhicules motorisés que les piétons et vélos.

Un schéma de circulation a été défini autour de la Dolce Via afin d'organiser les accès et les infrastructures d'accueil (parkings, panneau d'information, totem de sécurité).

Les accès principaux sont équipés de parkings et services associés et font l'objet d'une signalétique spécifique depuis les routes départementales. Un panneau d'information et un totem sur les consignes de sécurité sont implantés sur le lieu de départ.

Les entrées secondaires sont équipées de parking et s'adressent davantage à un public local.

Les sites touristiques (ex. Eyrium, Chambaud) sont équipés d'un panneau d'information et représentent des lieux de départ potentiels à proximité de la Dolce Via.

Les aires d'accueil sont équipées de mobiliers (tables, bancs, poubelles) et un point d'eau.

Les haltes sont implantées de manière régulière (5km environ) sur la Dolce Via et équipées de mobiliers afin d'offrir aux usagers des lieux de repos et pique-nique.



Fréquentation Pratique Vélos/Piétons

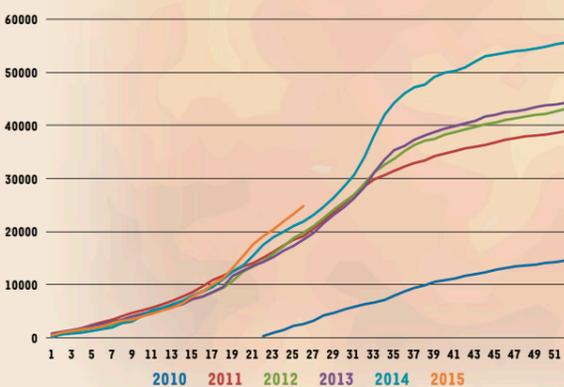
Un historique de comptage sur 5 ans.
 Un axe qui se structure depuis 2013 et une forte promotion touristique en 2014 sur printemps et automne.

Analyse issue du compteur Les Ollières - compteur de référence depuis 2010

	2010	2011	2012	2013	2014
Vélo	4104	20389	23301	25091	31088
Piéton	10531	18438	19822	19199	24560
Total	14635	38827	43123	44290	55648

Entre 2013 et 2014 la pratique du vélo sur la Dolce Via a augmenté de 24%.
 Une augmentation de fréquentation qui s'installe dans la durée avec une fréquentation qui s'aligne avec la courbe des flux touristiques du département.

Evolution 2010/2015 - fréquentation cumulée Compteur Les Ollières



Quelques chiffres à retenir de l'étude qualitative DOLCE VIA
 Étude menée par l'ADT 07 en 2013 avant la promotion touristique de 2014

- On estime que **40% des personnes** fréquentant la Dolce Via sont des touristes et **60% sont des excursionnistes** (visiteurs de la journée).
- Pour **75% des touristes** interrogés, la Dolce Via a été un critère déterminant dans le choix de leur destination touristique.
- **Part importante** de pratiquants originaires de la Région Rhône-Alpes.
- **7%** des utilisateurs de la voie sont des cyclistes itinérants.
- **30%** des utilisateurs ont eu recours à une location de vélo.
- On estime à **65 € les dépenses des touristes par jour et par personne**.
- On estime à **7,5 € les dépenses des excursionnistes par jour et par personne**.
- Environ **deux pratiquants sur trois** réclament davantage de services à proximité de la voie (hébergements, café, commerce).

